



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 22 Mai 2018 – 18h30

Date de convocation : 17/05/2018

▶ APPEL ET RECENSEMENT DES PROCURATIONS

L'an deux mille dix-huit, et le vingt-deux mai à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Arles sur Tech, régulièrement convoqué le 17 mai, s'est réuni en salle des mariages, sous la Présidence de Monsieur René BANTOURE, Maire (1)

Assisté de :

Etaient présents (14) :

Adjoints : MM. Henri BONNAFOUS, Pierre BOUZAGE, Mmes Marie Rose BOUISSET, Marguerite GAMMELIN, Yannique GRUEL, M. André XIFFRE.

Conseillers Municipaux : MM. Philippe CASSO, Jean-Louis DUCH-SOLE, Jean Luc POCH, Mme Maryline PUJOLAR, MM. Sébastien RAYA, Mme Jocelyne RIBUIGENT, M. Henri SALA, Mme Nicole WOLKONSKY.

Etaient représentés (3)

M. Pierre AZEMA donne procuration à Pierre BOUZAGE,
 M. David PLANAS donne procuration à Philippe CASSO
 M. Bruno QUINTA donne procuration à Sébastien RAYA

Absents excusés (3)

Mme Catherine BARNEDES,
 Mme Rebecca COX
 Mme Charlotte FRIGERIO

Observations (2)

Mme Edith DEVOS : démission 2016
 Mme Liliane BARBES : décédée 2018

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance.

▶ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Yannique GRUEL est désignée secrétaire de séance.

▶ ADOPTION du PROCES VERBAL de la séance du 09 Avril 2018

M. le Maire fait procéder au vote du procès-verbal que l'ensemble du Conseil Municipal a reçu avec la convocation.

UNANIMITE

* * * * *

1- Compte rendu des délégations du Maire :

Déc.2018 N°	Objet	alinéa	Date signature	Visa S/Préfet.
29	"Marchés Accords-cadres Convention de partenariat : Ville d'Arles sur Tech / Association : "Barbara Fortuna" représentée par Mme Marie Ange SALICETI pour la réalisation d'un concert, le Dimanche 29 avril 2018, à l'Abbaye Ste Marie - Arles sur Tech	4	10/04/2018	10-avr
30	"Marchés Accords-cadres Contrat de prestation : Ville d'Arles sur Tech / la Colla Gegantera d'Argeles sur Mer, représentée par M. Georges ESTEVE pour la réalisation d'une animation dans le cadre de l'Eco Festiv'Arles 2018 - Dimanche 06 mai 2018 - Montant de la prestation 500€ TTC	4	10/04/2018	10-avr
31	"Marchés Accords-cadres Convention : Ville d'Arles sur Tech / Jugend Jazz Streichorchester représenté par M. Franck Wunderer pour la réalisation d'un concert "Bluestrings", le Vendredi 03 Août 2018, à l'Abbaye Ste Marie d'Arles sur Tech	4	10/04/2018	10-avr
32	"Marchés Accords-cadres Contrat d'engagement : Ville d'Arles sur Tech / Cobla Mil-Lenaria représentée par M. Matillon pour la réalisation d'un concert " Cobla musique sacrée", le Vendredi 06 Juillet 2018, à l'Abbaye Ste Marie d'Arles sur Tech	4	10/04/2018	10-avr
33	Louage de choses Contrat : Ville d'Arles sur Tech / M. Nathan GIORGETTI pour mise à disposition de lieux de spectacle pour la réalisation du concert « Vilalte Music Festival 2018 », vendredi 20 juillet 2018 à la salle de la Crypte	5	11/04/2018	10-avr

34	Règlement des marchés Achat de prestations : Ville d'Arles sur tech / Entreprise Berger Levrault (Labège) pour souscrire au connecteur BL.Connect Données Sociales et à l'aide à la mise en service, afin de mettre en place le prélèvement à la source - Durée du contrat : 36 mois - Coût pour le connecteur BL.Connect Données Sociales : prestation annuelle de 69 Euros - Coût pour l'aide à la mise en service : 229€ (paiement unique)	4	11/04/2018	11-avr
35	Louage de choses Convention de location : Ville d'Arles sur Tech / M. René GANQUET pour la mise à disposition d'un local situé rue des usines aux Toiles du Vieux Moulin à Arles sur Tech. Durée du contrat : du 1er mai 2018 au 30 septembre 2018. La location est consentie à titre gracieux.	5	11/04/2018	11-avr
36	Règlement des marchés Contrat de location-achat : Ville d'Arles sur tech / Fac-similé Grand Sud - Mas Guerido - 66300 Cabestany (représenté par M. Vincent del Campo pour l'achat de 2 photocopieurs Canon (Image Runner 3525 pour l'école primaire - et - IR 25XX REC pour l'école maternelle) : - Loyer de 285 € HT/ trimestre (sur 21 trimestres) - Contrat d'entretien "Canon service pass" : mensualités 20 € HT	4	11/04/2018	11-avr
37	Règlement des marchés Bon de Commande du Spectacle pyrotechnique : Ville d'Arles sur Tech / entreprise "RUGGIERI", 71 rue Chenard et Walcker - 66 000 PERPIGNAN. Conception du spectacle, fourniture et livraison des produits pyrotechniques, mise en œuvre et tir par les artificiers spécialisés et l'assurance responsabilité. Montant : 6 000 € TTC	4	17/04/2018	17-avr
38	Règlement des marchés contrat de prestation de service : Ville d'Arles sur Tech / association "Cinéma imaginaire" représentée par Bernard ARNAULD, 71 rue de la Paix - 66700 Argelès sur Mer - réalisation de la projection "El Liceu a la Fresca". Montant : 1 300 € TTC	4	17/04/2018	17-avr
39	Louage de choses Convention : Ville d'Arles sur Tech / Stéphanie LOPEZ pour la mise à disposition d'un local situé rue du 14 juillet, « Les Toiles du Vieux Moulin » à Arles sur Tech. Le contrat de location débute le 1er juin 2018 et prend fin le 31 août 2018. La location est consentie à titre gracieux	5	17/04/2018	17-avr
40	Louage de choses Convention : Ville d'Arles sur Tech / Christian MARTINEZ pour la mise à disposition d'un local situé rue du 14 juillet, « Les Toiles du Vieux Moulin » à Arles sur Tech. Le contrat de location débute le 1er juin 2018 et prend fin le 31 décembre 2018. La location est consentie pour un loyer de 100 €	5	17/04/2018	17-avr
41	Louage de choses Convention : Ville d'Arles sur Tech / Association "Théâtre Arlésien" pour la mise à disposition à titre gracieux d'un véhicule durant la période du 28 avril 2018 au 29 avril 2018.	5	23/04/2018	23-avr
42	Demande d'attribution de subvention Dossier de demande de subvention : Demande de subvention au titre de l'Aide à l'Investissement Territorial (AIT) du Département des Pyrénées-Orientales - Travaux de soutènement du mur route de Cougoulère. Montant des travaux 5 000 € HT. Montant de l'aide sollicitées 1 450 € HT (soit 29%)	26	23/04/2018	23-avr
43	Louage de choses Convention : Ville d'Arles sur Tech / Association "GECO" pour la mise à disposition gratuite d'un local préfabriqué situé rue du 14 juillet durant la période du 1er juin 2018 au 31 mai 2019.	5	24/04/2018	24-avr
44	Louage de choses Convention : Ville d'Arles sur Tech / M et Mme Bayasgalan TUMENDEMBEREL pour la location d'un appartement au 1er étage de l'immeuble Magnard du 1er juin au 30 septembre 2018). Loyer mensuel de 100€	5	24/04/2018	24-avr
45	Louage de choses Convention : Ville d'Arles sur Tech / Mme RABAT et M. MADUENO pour la mise à disposition d'un local situé aux Toiles du Vieux Moulin - mise à disposition à titre gracieux du 1er mai 2018 au 30 septembre 2018	5	24/04/2018	24-avr
46	Louage de choses Convention de partenariat - Modification de l'article 2 de la convention (DA n°13/2018) : Ville d'Arles sur Tech / Association "Agir Ensemble" pour la mise à disposition d'un local situé en rez-de-chaussée nommé : Salle du Belmaig - trois bureaux dont un de ces bureaux est mis à disposition de l'Association "Chantier d'Insertion du Vallespir" (ACI du Vallespir)	5	26/04/2018	26-avr
47	Louage de choses Convention de mise à disposition d'un local : Ville d'Arles sur Tech / Association Chantier d'Insertion du Vallespir (ACI du Vallespir) pour la mise à disposition gratuite d'un bureau situé dans le local nommé : Salle du Belmaig. Période : du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 (renouvelable par tacite reconduction)	5	26/04/2018	26-avr
48	Louage de choses Convention de location : Ville d'Arles sur Tech / Association "Free don Spirit" pour la mise à disposition gratuite de deux terrains situés rue Moli d'en Bios à Arles sur Tech. Période : du 1er juin 2018 au 31 mai 2019 (renouvelable par tacite reconduction)	5	26/04/2018	26-avr

49	Louage de choses Convention : Ville d'Arles sur Tech / Association "Théâtre Arlésien" pour la mise à disposition à titre gracieux d'un véhicule durant la période du 19 au 20 Mai 2018.	5	14/05/2018	17-mai
50	"Règlement des marchés Contrat de maintenance photocopieur : Ville d'Arles sur Tech / Repro System (ZI la Mirande - BP22 av de l'Aérodrome - 66240 St ESTEVE) pour signer un contrat de maintenance « Contrat Pack fournitures Service P F S » concernant le photocopieur DEVELOP INEO + 280. Conditions : Volume trimestriel : 2 500 copies noires à 0.00952 € HT soit 23.80 € HT / trimestre et de 500 copies couleurs à 0.0952 € HT soit 47.60 € HT / trimestre. Le cout annuel est de 285,60 € HT	4	14/05/2018	17-mai

Administration Générale

2- **Convention de collaboration culturelle avec la fondation du grand Théâtre du « Liceu » de Barcelone** (M. le Maire)

Vu la proposition du Grand Théâtre du Liceu de Barcelona de faire participer la commune d'Arles sur Tech à l'opération « el Liceu a la Fresca » le 16 juin 2018.

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser le Maire à signer la convention le vendredi 25 mai lors d'une manifestation à la Casa de la Generalitat à Perpignan.

- Il est proposé au Conseil Municipal
- ▶ D'AUTORISER le Maire à signer la convention de collaboration culturelle entre la fondation du grand Théâtre du « Liceu » de Barcelone et la commune d'Arles sur Tech.

Délibération n° 94 / 2018

VOTE :	Unanimité
Ou	Pour : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> voix Contre : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> voix Abstention : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> voix

Foncier

3- **Acquisition d'un terrain** (M. Le Maire – Pierre BOUZAGE)

Le Maire rappelle l'intérêt porté par la Commune d'Arles sur Tech au terrain cadastré section D, numéro 720, d'une contenance de 800 m² et situé dans le quartier « Mouli d'en Biuse et de la Ville » (Moli d'en Biossa i de Vila).

Ce terrain, proche de la Mairie et de l'immeuble de la gendarmerie, est facilement accessible depuis l'avenue Louis Moli.

Cette situation privilégiée en fait un atout pour la création de places de stationnement que la Commune, lors de l'établissement de son Plan Local d'Urbanisme, a entériné en plaçant ce terrain dans la liste des emplacements réservés où il figure au numéro 6.

Bien que situé en zone UA dans le PLU, zone ouverte à l'urbanisation, ce terrain est dans la zone R34 classée rouge du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles, le rendant ipso facto inconstructible. Le PPRNP prévaut toujours sur le PLU.

La création d'une vingtaine de places de stationnement permettra d'éponger le stationnement désordonné de véhicules sur les trottoirs de l'avenue Louis Moli et de soulager le parking de la Mairie qui accueille entre autres, les véhicules du personnel de la Mairie et des Finances Publiques, d'autant plus que le stationnement est désormais interdit dans le parc de la Mairie.

Les propriétaires de la parcelle concernée ont été approchés et ont récemment donné leur accord pour sa cession pour la somme de 7 500 €.

Vu le PLU d'Arles sur Tech et notamment l'annexe 6a (liste des emplacements réservés)

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles et notamment la zone R34 et le règlement de la zone rouge,

Vu l'acceptation des propriétaires de céder le terrain pour la somme de 7 500 €,

Considérant que la parcelle présente tous les avantages pour créer des places de stationnement, en raison de son accessibilité directe et par sa situation privilégiée par rapport à la Mairie,

- Il est proposé au Conseil Municipal :
- ▶ D'ACQUERIR le terrain cadastré section D, numéro 720, d'une contenance de 800 m² pour la somme de 7 500 € (sept mille cinq cents euros) et appartenant aux héritiers de Monsieur CASSU Jean.
 - ▶ DE DENOMMER ce futur parking « Jean CASSU »

Délibération n° 95 / 2018

VOTE :	Unanimité
Ou	Pour : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> voix Contre : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> voix Abstention : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> voix

Affaires Diverses

4- Motion de soutien à la commune de Porté Puymorens concernant le col du Puymorens (M. Le Maire)

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération prise par le Conseil Municipal de la Commune de Porté-Puymorens le 15 mars 2018 relative à la problématique de la fermeture du Col du Puymorens en période hivernale.

Les conséquences de ces fermetures impactant l'ensemble des Communes de Cerdagne, il propose de soutenir le Conseil Municipal de Porté-Puymorens dans sa démarche.

→ Il est proposé au Conseil Municipal :

▶ DE DEMANDER que les services de l'État améliorent cette situation selon les propositions suivantes :

- Reclasser de N3 en N2 le niveau de service hivernal de la RN 320 jusqu'au col du Puymorens versant sud pour désenclaver le hameau du Col du Puymorens depuis le village de Porté-Puymorens ;
- Faire que le tunnel soit gratuit pour les usagers (au moins pour ceux qui vivent d'un côté et travaillent de l'autre) obligés de l'emprunter quand la Route Nationale 320 est fermée à cause de l'enneigement ;
- Faire que les décisions de fermeture soient liées à des conditions réelles d'aggravation du temps et non plus sur des prévisions météo très aléatoires (probablement liées à la configuration particulière du site) ;
- Faire que le délai pour la réouverture du col soit aussi rapide que pour la fermeture, quand les conditions le permettent ;
- Adapter les messages d'alerte et d'information aux usagers aux conditions réelles en évitant l'alarmisme, ce qui actuellement effraie les usagers venant de loin et n'ayant aucune visibilité des conditions réelles de circulation ... et toutes autres mesures qui permettraient aux habitants et entreprises de Cerdagne et au-delà de vivre normalement.

Délibération n° 96 / 2018

VOTE :	Unanimité		
<u>Ou</u>	Pour : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> voix	Contre : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> voix	Abstention : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> voix

Fin de réunion à 20 h 00

Le compte-rendu est affiché en Mairie le 25/05/2018 et positionné sur le site internet de la commune